

La commission nommée pour s'enquérir des causes de l'incendie de l'hôtel Cyrus à Montréal, a fait rapport...

Une seconde assemblée des amis du chemin de fer de Québec à Melbourne, aura lieu ce soir à 7 heures pour mûrir le projet.

Lundi dernier dans la chapelle intérieure de l'Archevêché Mgr. l'Evêque de Sydney a conféré la tonsure et les ordres mineurs à un Frère Thomas Horace Pinet, profès de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

Hier, Sa Grandeur a ordonné prêtres, dans l'église cathédrale de cette ville, M. G. F. E. Drolet, P. H. Suzor, M. E. Méthot, A. Ladrrière et J. Sasseville.

M. Chiniqy et MM. les Curés Bras-sard, de St. Ignace, Charland, Pominville, et Haberdauill, sont partis d'hier pour Troy (N. Y.) et quelques autres localités, dans le but de propager la Tempérance parmi les Canadiens.

TRAITE.—Le gouvernement vient de nommer le capitaine Anderson pour s'entendre avec les Indiens des Lacs Supérieur et Huron au sujet de leurs réclamations pour les terres que leur ont enlevées les compagnies des mines.

SEMINAIRE DE QUÉBEC. LA DISTRIBUTION DES PRIX, qui n'a pu avoir lieu à l'époque ordinaire, se fera JEUDI, le 4 Octobre prochain à 8 h. du matin.

MARTIN RAY, Au pied de l'escalier de la Basse-ville, est nommé AGENT des EAUX DE PLANTAGENET.

CHEMIN DE FER DE QUÉBEC A MELBOURNE! HOTEL DE VILLE, Québec 22 sept. 1849.

Une assemblée du Conseil de Ville, tenue hier, il fut unanimement résolu: Que Son Honneur le Maire convoque une assemblée publique des citoyens de Québec afin de connaître l'opinion et les sentiments des habitants de cette ville, sur l'apropos d'émettre des bons ou débentures de la corporation jusqu'à concurrence de cent mille louis, à toute compagnie maintenant existante ou qui pourra se former plus tard, pour construire un chemin de fer de Québec à Melbourne, ou il fera sa jonction avec le chemin de fer de Montréal et Portland, et au moyen duquel une communication non interrompue sera ouverte en toute saison avec Montréal et les Etats-Unis.

F. X. GARNEAU, Greffier de la cité, Conformément au désir exprimé dans la Résolution ci-dessus et pour l'objet qui y est mentionné, je convoque par le présent une assemblée des citoyens de Québec à l'hôtel du Parlement, en cette ville pour JEUDI le QUATRIEME jour d'OCTOBRE prochain, à DEUX heures après midi.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE. Aux Agriculteurs et à tous les amis de l'Agriculture, et des Arts du District de Québec.

AVIS.—LE PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ d'Agriculture du Comté de Bellechasse croit de son devoir, pour la justification des officiers de cette Société, publier l'extrait suivant de la dépêche officielle, qui lui a été adressée du Bureau du Secrétaire Provincial, datée, Montréal, 2 août 1849: J'ai vu vous informer que la dite Société a établi son droit à l'allocation de \$75 comme Société de Comté, et à celui de \$300, en outre, comme Société de District pour la présente année; mais que l'état de la caisse provinciale ne permet pas, pour le présent, le paiement des allocations de cette espèce. Lorsque le gouvernement se trouvera en fonds, vous en recevrez avis.

J'ai l'honneur d'être, etc. Signé: ET. PARENT, Assis. Secrétaire. Aussitôt que le président de la Société d'Agriculture du District de Québec aura reçu l'avis plus haut mentionné le Comté donnera de suite les avis nécessaires pour l'exposition voulue par la loi. A. TURGEON, Président, S. A. C. B. St. Gervais 19 septembre 1849. P. S.—Tous les journaux anglais et français sont priés de publier, en leur langue respective, le présent avis.

VIN et PILLULES DES BOIS du DR. HALSEY. Médecine plus agréable et plus effective qu'aucun des remèdes dérivés jusqu'à aujourd'hui, qu'on peut prendre en tout temps et sans discontinuer ses occupations.

Possèdent une saveur amère agréable, et égale à celle d'un bon vin de Porto. UNE PASTRE la Bouteille de Pent. Le contenu d'une seule bouteille dure plus longtemps et produit dix fois plus d'effet qu'aucun autre remède en usage.

DÉSESPOIR DE GUÉRISON. Columbus, Ohio 9 déc. 1848. Dr. G. W. HALSEY, Je certifie que l'hydropisie m'avait mis dans l'état le plus désespéré, et que votre vin des bois, par une bénédiction de la providence m'a guéri radicalement. Quand je commençai à prendre de vos remèdes, l'été passé, mon corps était rempli du double de son volume ordinaire. J'avais peine à respirer, et une méchante toux me travaillait horriblement. Longtemps auparavant j'avais désespéré d'en jamais revenir, tout ce que j'avais fait jusque-là ne m'ayant servi à rien, quoique j'eusse pris un grand nombre de médecines et que j'eusse subi la ponction deux fois. La première bouteille de vin des bois, et une boîte de pilules me soulagèrent d'abord, ce qui m'encouragea à continuer de m'en servir. Je fis donc acheter six bouteilles de vin et 3 boîtes de pilules, dont je me suis servi pendant trois mois, et j'ai toujours été de mieux en mieux. Le gonflement a entièrement disparu, et je me sens maintenant aussi fort et aussi bien portant que j'ai jamais été. Aucun remède, n'a jamais été si utile dans ce genre de maladie que votre vin et vos pilules. Plusieurs autres cas désespérés ont aussi été guéris par l'usage de ces compositions.

NATHANIEL MAYNARD. INFIRMITÉS PRINTEMPIÈRES. Au commencement des chaleurs plusieurs personnes sont atteintes de maux de tête, d'une faiblesse fiévreuse, et de manque d'appétit. Pendant l'hiver le sang s'épaissit et se charge de matières impures. La poitrine est surchargée de bile; les pores de la peau se rétrécissent, et tous ces accidents donnent cours aux infirmités susmentionnées. La transition du froid au chaud exige un changement parallèle dans les fluides du corps et une libre exhalation par les pores. Le Vin et les Pilules du Dr. Halsey rendent la nature capable de subir ces vicissitudes de saison. Une ou deux doses de Pilules et l'emploi d'une seule bouteille guérissent ces infirmités, et donnent encore au système la force de résister à l'invasion de la maladie pendant l'été, et les temps insalubres.

DISPEPSIE. Il est un grand nombre de personnes atteintes de cette maladie affligeante; et plusieurs ignorent sans doute la nature du mal qui les accable. On peut le reconnaître cependant à quelqu'un des symptômes suivants: aigreur d'estomac, débilité nerveuse, dépression d'esprit, oppression languoureuse après les repas, pesanteur sur l'estomac, indolence, maux de tête, indigestion, constipation, brûlement de cœur, langue chargée, flatuosité, éruption de suurs froides, et quelquefois insomnie. Les malades atteints de dyspepsie sont très à plaindre et plus on diffère le traitement, plus la cure devient difficile. Nous avons des certificats qui prouvent quelle a été l'efficacité du Vin des Bois dans des centaines de cas de cette maladie.

FIEVRE TREMBLANTE OU FRISON. Ces maladies sont trop connues pour qu'il soit nécessaire de les décrire; elles sont causées par les exhalaisons miasmatiques des marais, par les matières végétales en putréfaction dans les nouveaux pays, par le voisinage de régions basses et marécageuses.

Lorsque nous fimes connaître au public pour la première fois le Vin des Bois, nous n'eûmes pas d'abord la prétention d'en étendre l'usage à ce genre de maladie. Mais depuis nous avons été témoins oculaires de la cure opérée dans des accès de fièvre aussi violents qu'on puisse voir. Pendant le règne de la fièvre dans le New-Jersey, il se passa à peine un jour qu'il ne nous ait donné des preuves nouvelles de la valeur de ce médicament dans ces maladies, et, autant que nous avons pu l'apprendre, il n'a jamais manqué de faire cesser les accès, ni de rendre la santé au patient.

JAUNISSE. Cette maladie est causée par l'obstruction des conduits de la bile, ce qui force la bile à se mêler avec le sang, et donne ainsi une teinte jaune à tout le système, au point que dans le sort de la maladie, la salive est jaune et amère, l'urine fortement colorée, la peau jaune d'abord finit par devenir presque noir. Dès le commencement de la maladie, le malade ressent de l'engourdissement, il est oppressé et constipé, il manque d'appétit, et une teinte jaune se fait remarquer sur le blanc des yeux. Nous avons plusieurs preuves de guérison opérée par les Pilules et le Vin des Bois dans les cas les plus graves de cette maladie. Vin des Bois, 1 Pastre la bouteille:—Pilules 30 sous la boîte.

Chs. Baillarge. PRATIQUE et enseigne l'Architecture, l'arpentage, et le Génie Civil. Rue St. François, No. 12. Québec, 4 Juillet 1849.

GRANDS FAITS! LE PROPRIÉTAIRE de la célèbre et saine véritable EAUX MINÉRALES DE LA SOURCE DE PLANTAGENET, qui a des certificats des premiers Médecins de la Province, prévient le public contre une Eau falsifiée qui porte à certains égards un nom semblable et qui, en quelques cas, est vendue par des personnes employées ci-devant comme agents pour la vente de l'Eau véritable. La seule place où l'Eau de Plantagenet se trouve dans sa pureté à Québec est chez M. JOHN HAYTER, Marché de la Haute-Ville, en face des Eaux des Bouchers, qui est le seul agent pour Québec. CHAS. LAROCQUE, N. B.—Le propriétaire publiera sous peu des certificats de Médecins constatant les propriétés curatives auxiliaires actuelles de cette Eau, manifestées récemment dans des cas de choléra aussi bien que d'autres maladies. Il a aussi quarante certificats de Médecins, et 150 de familles privées, qu'il se fera un plaisir de montrer à ceux qui voudront les voir, et dont plusieurs ont été déjà publiés. Montréal, 15 août 1849. C. L.

REBELLION! NOUVEAU CERTIFICAT. Depuis que l'analyse de l'EAU DES SOURCES DE PLANTAGENET a paru devant le public, j'en ai recommandé l'usage à beaucoup de mes malades, qui en ont retiré un bien considérable. Elle est bien appropriée à beaucoup d'autres maladies des organes urinaires, aux affections de la peau, à la constipation provenant de dérangement soit gastrique ou hépatique, aux affections scrofuleuses, et à quelques formes de l'hydropisie. Comme moyen d'apaiser la soif intense qui accompagne le Choléra, et d'aider à la cure de cette maladie, lorsqu'on l'ajoute à quelque autre traitement, elle doit former un médicament des plus précieux. GEORGE D. GIBB, Licencié du Collège Royal de Chirurgiens d'Irlande. Montréal, 3 juillet 1849.

Le propriétaire, par ordre des Médecins de l'Hôpital-Général de Montréal, fournit journellement de grandes quantités de cette Eau curative pour l'usage des malades sous traitement à cet Hôpital. S'adresser au Dépôt, No 1, Rue Des Jardins, Haute-Ville. J. HAYTER, Seul-Agent. Québec, 9 Juillet 1849.

Digne d'attention. Voulez-vous conserver votre santé, citoyens de Québec? Voulez-vous vous tenir en garde contre la maladie qui est attendue dans le pays?...

MAITRES comme les citoyens de Montréal: buvez de l'Eau de Plantagenet. Vous verrez par les nombreux certificats des premiers médecins de Montréal, qui est absolument nécessaire de faire usage de cette Eau dans ce temps-ci. Il s'en est vendu dans les trois dépôts à Montréal, depuis le 3 mai au 18 Juin, 11,500 gallons. Aussi les noms de 45 Médecins s'accordent-ils à dire que la cure de Montréal n'a jamais été dans un état de salubrité plus satisfaisant qu'il ne l'est actuellement. Le propriétaire de cette Eau a en sa possession au-dessus de 300 certificats des premières familles de Montréal, des cures merveilleuses obtenues par l'usage des EAUX DE PLANTAGENET, et dont il est prêt à les montrer à ceux qui le désirent. Voici les noms de plusieurs Médecins de Montréal, qui ont donné leur certificat en faveur de cette Eau; que le public en juge par lui-même. Drs. W. Nelson, Drs. E. H. Trudel, J. G. Bibard, H. Mount, J. E. Coderre, Alex. McCulloch, J. H. Leprohon, R. L. McDonell, L. U. Masson, J. Crawford, P. E. Picault, F. Badgley, G. W. Campbell, A. Hall, L. F. Tavernier, S. C. Sewell, P. J. Leduc. DIRECTION.—Prenez en une bouteille avant déjeuner et une autre après-midi. Eau fraîche, 2 fois par semaine, à Québec, au dépôt, Rue Des Jardins, No. 1. Haute-Ville. Québec, 2 juillet, 1849.

EAUX MINÉRALES DE PLANTAGENET. Le soussigné ayant été nommé seul agent à Québec pour la vente de ces EAUX célèbres, a l'honneur d'informer les citoyens de Québec et le public en général qu'il vient d'ouvrir un dépôt à l'HOTEL DE HAYTER, ci-devant de VANNOY, VOUS N° 1 rue des Jardins, Haute-Ville, où il est maintenant prêt à recevoir et à exécuter tous ordres dont le public voudra bien le favoriser. Prix 1s. le gallon; 3s. la douzaine de bouteilles. J. HAYTER, Agent. Québec, 23 juin 1849.

AVIS A CEUX QUI DOUTENT, ANALYSE des eaux des sources de Plantagenet. L'EAU MINÉRALE DES SOURCES DE PLANTAGENET sont fortement salines et contiennent une quantité considérable des composés de BROME et d'IODE auxquels cette classe d'eaux sont redevables d'une très grande partie de leur VERTU MÉDICINALE. Elles contiennent en outre une grande proportion de magnésie à l'état de Bicarbonate en solution. J'ai soumis à une analyse minutieuse une quantité des eaux que le propriétaire M. Chs. LaRoque m'a procurées et j'ai obtenu les résultats suivants: Une livre (avoir du poids) pesant 7,000 grains contient: Chlorure de soude 81,66200 Chlorure de potasse 72808 Chlorure de chaux 95480 Chlorure de magnésie 1,71654 Bromure de magnésie 05635 Iodure de magnésie 03689 Carbonate de chaux 6,23301 Carbonate de magnés. 6,23301

Carbonate de fer 06748 Silice 49000 Total des ingrédients solides 92,17607 Eau 6,90782323 7000,00000

La pesanteur spécifique de l'eau est 1006,477 Contient eau pure 1000. Comme je n'ai pas recueilli l'eau à la source, je ne puis déterminer la quantité d'acide carbonique qu'elle contient, mais cette quantité paraît être considérable. T. S. HUNT, Chimiste de la Commission Géologique. Bureau de l'Insp. Génl. Montréal, 5 avril 1849.

Boire une bouteille avant déjeuner et une bouteille dans l'après-midi. Les personnes qui visitent les sources pour leur santé en boivent souvent 2 gallons par jour. REMARQUES. Il est impossible de publier tous les certificats donnés à Montréal, depuis quelque temps, au propriétaire des Sources de Plantagenet. On publie seulement ceux dont les noms sont les plus connus. Dans le courant du mois, le public verra le grand nombre de médecins qui ont donné des certificats en faveur de ces EAUX. Des certificats nouveaux sont donnés tous les jours, non pas de personnes éloignées, mais de Montréal même. CHOLERA. En buvant de l'Eau de Plantagenet le public n'a rien à craindre du choléra.

CERTIFICATS DES MÉDECINS DE QUÉBEC. Québec, 2 juillet 1849. MONSIEUR.—L'analyse des eaux minérales de Plantagenet, faite par Mr. Hunt, et les nombreux certificats qui accompagnent votre circulaire, sont bien propres à attirer l'attention du public et la confiance des personnes souffrantes de quelques maladies chroniques. Pour ma part donc et d'après l'examen que j'en ai fait, je suis bien porté à croire qu'elles possèdent des propriétés médicinales fort recommandables pour les affections chroniques, maladies de la peau et enfin les dérangements d'estomac. J'ai l'honneur de me sousscrire, Monsieur, Votre dévoué serviteur, P. BAILLARGEON, M. D. Québec, 2 juillet, 1849.

MONSIEUR, N'ayant pas eu jusqu'à présent aucune occasion de recommander l'usage des EAUX DE PLANTAGENET dans ma pratique privée, je suis incapable de donner aucun témoignage de leur effet favorable d'après mon expérience personnelle, mais à en juger par l'analyse qu'en a faite M. Hunt, je suis porté à croire que leur emploi est très avantageux, dans les cas de dyspepsie, et d'affections scrofuleuses et de rhumatisme chronique. J. P. RUSSELL

CERTIFICATS DES MÉDECINS DE MONTRÉAL. Montréal, 17 Avril 1849. L'analyse des eaux de Plantagenet n'ayant été soumise telle que faite par M. Hunt chimiste de la commission géologique, je considère que l'eau présente une combinaison et un agent médicamenteux précieux qui la rend admirablement propre à la recommander contre plusieurs maladies. On la trouvera capable d'aider à une indication laxative, anti-acide et altérante, et avec de tels objets en vue elle deviendra précieuse dans les scrofules, dans les formes cutanées de rhumatisme et de goutte, dans les maladies urinaires où un traitement alcalin pourrait être utile dans quelques dérangements particuliers de l'estomac dans ce dernier cas sa puissance anti-acide et altérante, devra rendre de grands services. Les quantités d'Iode de Brome et de Magnésie me paraissent considérables, et en conséquence donnent une grande importance à l'eau de Plantagenet dans les maladies où ces agents actifs sont surtout employés. Ayant, en plusieurs occasions, employé les eaux dans ma pratique privée je puis certifier que son action sur les intestins n'est nullement irritante. A. HALL, M. D. Professeur de chimie, Collège McGill. Québec, 2 juillet, 1849.

Depuis que j'ai eu l'analyse de l'Eau Minérale de Plantagenet faite par M. Hunt je l'ai considérée comme un agent médicamenteux précieux et l'ai recommandé dans un grand nombre de cas où je pensais que les principes salins et autres ingrédients qu'elle contient, seraient utiles à mes malades. M. McCALLOCH, M. D. Professeur d'accouchement etc à l'université du collège McGill. Montréal, le 5 avril 1849.

Le propriétaire de sources salines de Plantagenet. M. Chs. LaRoque m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employée dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décidé. J'ai trouvé qu'elle augmentait l'appétit et agissait doucement comme laxatif. D'après leur composition démontrée dans l'analyse faite par T. S. Hunt etc. je la crois capable d'exercer une influence favorable sur le foie et les reins. H. V. MOUNT, M. R. C. S. L. Montréal, 31 mars 1849.

Une analyse des eaux Minérales de Plantagenet ayant été soumise à ma considération, je crois pouvoir en toute confiance recommander ces eaux au public comme très utiles dans certaines maladies chroniques de l'estomac, du foie et des autres viscères abdominaux, de même que dans la goutte et le rhumatisme. Comme altérants, elles peuvent encore être employées avec avantage dans les hydropisies, surtout si l'on prend en considération leur action diaphorétique et diurétique. Enfin elles pourraient être utiles dans le choléra, vu leurs propriétés anti-acide et anti-émétique. Un avantage qu'elles ont sur toutes les drogues patentes que l'on débite en si grande profusion au public; c'est, qu'elles ne peuvent être que rarement nuisibles, tandis que les premières (contenant, pour la plupart, des substances dont l'action sur l'économie animale est très puissante, tels que le bichlorure de mercure et différentes préparations d'antimoine, de plomb, d'iode et d'argent, et cela à fortes doses.) peuvent être très préjudiciables dans une infinité de cas. L. F. TAVERNIER.

Montréal, 29 avril 1849. Monsieur.—Vous m'avez témoigné le désir d'avoir mon attestation sur les vertus médicinales de l'Eau de Plantagenet, je me rends bien volontiers à votre demande et suis heureux de vous exprimer la confiance que j'ai sur l'efficacité et l'influence heureuse qu'elle détermine sur l'usage de plusieurs maladies obscures, contre lesquelles la thérapeutique la plus rationnelle a échoué. Les différents éléments salins qui rentrent dans la composition de cette eau, sont de nature à n'autoriser, à la recommander spécialement dans les rhumatismes, les affections scrofuleuses profondes et constitutionnelles; les tumeurs blanches, les névralgies et plus particulièrement la sciatique. Les personnes chez lesquelles les fonctions de l'estomac ont été perverties par suite de l'usage immodéré des boissons alcooliques, y trouveront un excellent correctif, bien propre à rétablir le ton de cet organe et l'harmonie des fonctions de l'économie en général. Agréez Monsieur, J. L. LEPROHON, M. D.

Monsieur.—Les nombreux certificats que vous avez reçus des plus éminents Médecins du pays ne dispensent de faire l'éloge de votre Eau Minérale. J'ajouterai seulement que toutes les personnes qui en achètent à ma Pharmacie et qui en font usage s'accordent à reconnaître leur effet salutaire et la recommandent à tous leurs amis. J'ai l'honneur de vous saluer. P. E. PICAULT, M. D. Dundee, 17 Avril 1849.

Mon cher ami.—En remerciement des eaux Minérales de Plantagenet, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et dont j'ai fait Pessai dans plusieurs cas de dyspepsie, et Rhumatisme etc., etc. Je suis heureux de pouvoir vous dire, que ces eaux ont un bienfait à la nature, et qu'elles doivent être recommandées à nos Habitants des Campagnes surtout, comme remède avantageux et à bon marché. J'ai conseillé à des femmes enceintes, sujettes à la constipation d'en faire usage, et elles se sont trouvées très bien. Elles ont aussi guéri deux dames sujettes aux fleurs blanches qui en ont fait usage sur ma recommandation. Je ne doute pas que dans le choléra, d'après l'analyse qui vient d'être faite par T. S. Hunt, Chimiste, qu'elles seront très utiles, surtout si on a le soin de s'en servir comme préservatif, et de se purger d'avance avec ces eaux. L. H. MASSON, M. D. 27 mai, 1849.

J'ai recommandé à plusieurs de mes patients de faire usage des EAUX des Sources de Plantagenet, et ils s'en sont invariablement bien trouvés; répondant à l'action de l'estomac, excitent l'appétit, agissant légèrement mais efficacement sur les poutons et les intestins, spécialement sur ces derniers. Les invalides s'y attachent beaucoup. WOLFRED NELSON, M. D. Montréal, 21 mars 1849.

M. CHARLES LA ROCHE m'ayant soumis l'analyse des EAUX de Plantagenet faite par T. S. Hunt, écrivain, et me demandant mon opinion, je dirai que la proportion et la combinaison des ingrédients qui entrent dans leur composition, doivent admirablement les adapter au traitement de la goutte, de la gravelle, des rhumatismes, de quelques maladies du foie, de la dyspepsie, de l'hydropisie, et de toutes les espèces de scrofules, excepté la consumption. Quand à son usage dans le choléra dont M. L. a quelques certificats importants et respectables, il est digne de remarque que le traitement salin du choléra acquiert beaucoup de faveur en Europe, des statistiques semblent prouver sa supériorité. Si tel est le cas, nous avons dans les EAUX de Plantagenet, une excellente combinaison des maux de la nature. (Signé) S. C. SEWELL, M. D. Professeur de matière médicale au Collège McGill. Montréal, 29 mars 1849.

MONSIEUR, Pour répondre au désir que vous m'avez témoigné de connaître mon opinion sur les effets et l'utilité des EAUX de Plantagenet, je m'hésite pas à dire que d'après l'analyse qui en a été faite par M. T. S. Hunt chimiste de la Commission Géologique, et à raison de leurs propriétés toniques, altérantes, diurétiques et purgatives qui résultent de leurs parties constituantes, elles doivent être recommandées, suivant le mode d'administration, dans le traitement du rhumatisme, de la goutte, de certaines dyspepsies des affections du foie, des scrofules, des hydropisies et de plusieurs autres maladies, lorsqu'elles seront employées d'une manière judicieuse. Des médicaments de cette nature sont de beaucoup préférables, selon moi, à une foule d'autres, qui nous viennent de partout, dont la composition et conséquemment les propriétés ne sont point connues, et qu'on ne se fait pas scrupule, cependant, de recommander, sans discernement, dans la curation de toutes les maladies. Le témoignage qu'on a donné en faveur des EAUX contre le choléra me paraît mériter l'attention. Cette indication offre beaucoup d'analogie avec celle préconisée en 1832 par Dr. Stevens et l'une des plus fécondes en résultats satisfaisants. Votre, etc. J. G. BIBAUD, M. D. Prof. d'Anatomie, Ec de Méd. de Montréal. 31 mars 1849.

Montréal, 31 mars 1849. Ayant examiné l'analyse faite par T. S. Hunt, écrivain, des EAUX Minérales des Sources de Plantagenet, je dois à la justice de dire que, d'après leur composition, elles peuvent être employées avec avantage dans la dyspepsie, le rhumatisme, les maladies nerveuses, les Evures bilieuses, l'hydropisie, les hémorrhoides, la constipation, le scorbut, les étouffements, etc., etc. Plusieurs de mes malades à qui je les ai recommandées pour la diarrhée et la dysenterie, en ont retiré un avantage bien marqué. Je ne doute pas qu'elles puissent être utiles dans le choléra surtout, si on l'emploie comme préservatif en se purgeant d'avance et dans le début de la maladie. E. H. TRUDEL, M. D. Montréal, le 10 avril 1849.

Montréal, le 10 avril 1849. D'après l'analyse des sources de Plantagenet par Mr. Hunt. L'eau de Plantagenet paraît bien adoptée comme étant médicamenteuse contre le plus grand nombre de ces maladies chroniques et de ces dérangements dans lesquels les parties salines du sang sont ou diminuées de quantité ou détériorées dans leur qualité, contenant les plus importantes de ces substances combinées par la nature ou en forme agressive à prendre. Et pour la même raison elle paraît bien adoptée pour neutraliser les effets pernicieux des poisons contagieux et miasmatiques sur le sang et en conséquence elle sera vraisemblablement utile durant l'existence des fièvres épidémiques et contagieuses, l'Influenza et le choléra. Quant aux propriétés médicinales de l'eau de Plantagenet dans la dernière de ces maladies, on a déjà le témoignage de l'expérience. W. FRASER, M. D. Professeur de médecine au collège McGill. Montréal, 23 avril 1849.

MONSIEUR.—Après avoir pris connaissance d'un avertissement publié dans quelques journaux de cette ville, par lequel vous faites connaître le résultat de l'analyse des eaux minérales des sources.